



Durée de la formation ?

1 jour.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux directeurs ou responsables juridiques ou conformité et juristes des organismes mutualistes.

Pour obtenir quoi ?

La connaissance et la compréhension nécessaires pour identifier les impacts pratiques et les mesures à mettre en place.

Comment ?

Par une présentation alliant les aspects juridiques et pratiques, au travers d'exposés des problématiques, d'extraits de textes, d'exemples, et du partage avec les participants de leurs questions concrètes.

Quels sont les prérequis ?

Connaître la gouvernance et l'activité santé des mutuelles.

Qui anime cette formation ?

Thi-Ly NGUYEN,

Avocat au Barreau de Paris. Associée fondatrice du cabinet ESTHEMIS AVOCATS, Thi-Ly NGUYEN conseille depuis 2002 les acteurs de la protection sociale ainsi que les entreprises et branches sur leurs problématiques de protection sociale complémentaire, droit de la mutualité et assurances de personnes.



La formation en pratique...

Quand et où ?

28 novembre (matin) 2019

09 h 00 - 12 h 30
Caritat, Paris 8°

Combien ça coûte ?

500 € HT + TVA 20%, soit 600 € TTC.

Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Où vous loger ?

Si vous venez de province ou de l'étranger, pour toute réservation d'hôtel, contactez notre partenaire :

Elysées West Hôtel - 01 85 34 72 00

Précisez que vous venez de la part de Caritat.

<http://elysees.hotusa.com/caritat/>

Qu'allez-vous apprendre ?



La loi PACTE et ses impacts sur le fonctionnement des organismes mutualistes

- Qu'est-ce que la possibilité pour les organismes mutualistes de préciser une raison d'être ?
- La prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux
- Qu'est-ce que la qualité de mutuelle ou d'union à mission ?
- Conseil d'administration : nouveau régime de représentation des salariés
- Mesures diverses :
 - ✓ Suppression, sauf exceptions, de l'obligation de nommer un commissaire aux comptes suppléant
 - ✓ Honorabilité des administrateurs, dirigeants et fonctions-clés : extension du champ des incompatibilités

Actualité et évolution des règles régissant la complémentaire santé

- La proposition de loi de résiliation infra-annuelle des contrats santé
- Le RAC 0 (100 % santé), les contrats responsables et les régimes obligatoires d'entreprise :
 - ✓ Présentation du dispositif et de ses impacts
 - ✓ Positionnements de la Direction de la Sécurité Sociale
- La lisibilité des garanties

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qu'en disent les stagiaires ?

Cette formation est une nouveauté du catalogue Caritat.

Cette formation est proposée en partenariat avec

